

République FRANCAISE

Commune de MONT-BERNENCHON

DEPARTEMENT :

Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT :

Béthune

CANTON :

Lillers

SEANCE :

Ordinaire

OBJET :

Installations classées pour la protection de l'environnement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le treize novembre à dix-huit heures, quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame DUHAMEL Marie-Claude, Maire, en suite de convocation en date du six novembre deux mil vingt, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Patrick BIALLAIS ayant donnée procuration à Madame Albane LECOCQ et Madame Suzanne BAZIN ayant donné procuration à Monsieur Jean-Claude MESSIANT. Monsieur Yannick BOULNOT est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée de l'arrêté préfectoral relatif à la demande présentée par Monsieur LELONG demeurant à Robecq en vue de procéder à l'extension de son élevage porcin qui comprendra 3307 animaux équivalents.

Une consultation est en cours.

Le public peut formuler ses observations en mairie de Robecq ou par courrier adressé en Préfecture.

Après débat l'assemblée par 14 voix n'émet aucun avis sur cette demande d'extension. Un conseiller s'exprime favorablement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Affiché et expédié le 16 novembre 2020

Le Maire : Marie-Claude DUHAMEL




RECULE 24 NOV. 2020

